

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 DECEMBRE 2023**

OBJET : Validation de l'étude d'impact du projet d'extension de l'école – période 2023-2027

Le quatre décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE
Nb de membres en exercice : 16
Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD
Convocation en date du : 27 novembre 2023

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : AUBERT Sylvain, BARBAN Daniel (pouvoir donné à ACHIN Richard), GALLAND Daniel, HELSEN Véronique

Monsieur le Maire présente l'étude d'impact du projet d'extension de l'école pour la période 2023-2027 menée par le SGC Gap (Service de Gestion Comptable de la trésorerie de Gap). L'étude fait apparaître que le projet d'extension de l'école est soutenable par la commune sans recourt à l'emprunt pour la part d'autofinancement. Les projections réalisées sur le cycle 2023-2027 restituent des excédents de fonctionnement et garantissent un maintien des capacités d'auto-financement de la commune.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de valider l'étude d'impact du projet d'extension de l'école pour la période 2023-2027

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN

